

# European conference for the fight against terrorism

Paris, Monday, 5 November 2018



We, Ministers of Justice of Belgium, France, Germany, Italy, Luxembourg, the Netherlands and Spain, meeting in Paris on 5 November 2018:

Recalling the importance of the fight against terrorism, which is one of the most serious violations of the values on which the European Union is based, reflected on article 2 of the TEU: respect for human dignity, freedom, equality, solidarity, human rights and fundamental freedoms;

Stressing the need to enhance victims' support, especially for victims of terrorism, as stated by the Council conclusions of 4 June 2018 on victims of terrorism;

Recalling the declaration of 20 June 2018 by Belgium, France, Germany and Spain supporting the creation of a 'European Judicial Counter Terrorism Register' at Eurojust;

Reaffirming our greater commitment to deepen European judicial cooperation, which is crucial for tackling effectively terrorism;

Undertaking to fully implement the Council decision 2005/671/JHA of 20 September 2005, amended by directive 2017/541 of 15 March 2017 on combating terrorism;

Confirm our willingness to strengthen the availability and sharing of information held by the national judicial authorities in connection with terrorist cases, by establishing a type of European judicial register for counter terrorist information that is based on Eurojust's existing Case management system; this register should

be supported by transmission of information through secured channels and set up according to an ambitious and realistic timetable;

Call on the EU Budget authorities to allocate adequate budgetary and human resources for this priority;

Welcome the initiative of Eurojust to launch a working group within the counter-terrorism team to explore and prepare the implementation modalities of such a register, which should be built upon the case-management system, and to improve the ability of the agency to analyze this data and give judicial authorities of all Member States feed-back on the results of this analysis;

Welcome the Commission's proposal for a regulation on preventing the dissemination of terrorist content;

Undertake to contribute actively to the negotiations and call on the Council and the European Parliament to examine the draft regulation with the highest priority considering all questions raised;

Commit ourselves to improve assistance and support to victims of terrorism, especially for transnational cases, and to facilitate the coordination of our structures and support services set up at national level;

Fully support the Commission's initiatives, in particular the establishment of a European center of expertise, to share knowledge and tools on victims' support, making use of the ENVR network.

# Conférence européenne de lutte contre le terrorisme

Paris, lundi 5 novembre 2018



Nous, Ministres de la justice d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de France, d'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas, réunis à Paris le 5 novembre 2018;

Rappelant l'importance de la lutte contre le terrorisme, qui constitue l'une des violations les plus graves des valeurs sur lesquelles l'Union européenne est fondée, et qui sont reflétées à l'article 2 du TUE: respect de la dignité humaine, liberté, égalité, solidarité, droits de l'homme et libertés fondamentales;

Soulignant la nécessité de renforcer le soutien des victimes, en particulier des victimes du terrorisme, comme indiqué dans les conclusions du Conseil du 4 juin 2018 sur les victimes du terrorisme;

Rappelant la déclaration du 20 juin 2018 de l'Allemagne, de la Belgique, de la France et de l'Espagne en faveur de la création d'un « registre judiciaire européen anti-terroriste » auprès d'Eurojust;

Réaffirmant notre engagement accru à approfondir la coopération judiciaire européenne, essentielle pour lutter efficacement contre le terrorisme;

Nous engageons à mettre pleinement en œuvre la décision 2005/671/JAI du Conseil du 20 septembre 2005, modifiée par la directive 2017/541 du 15 mars 2017 sur la lutte contre le terrorisme;

Confirmons notre volonté de renforcer la disponibilité et le partage des informations détenues par les autorités judiciaires nationales dans le cadre d'affaires terroristes, en établissant une forme de registre judiciaire européen anti-terroriste basé sur le système de gestion des

dossiers existant au sein d'Eurojust: ce registre devrait s'appuyer sur des canaux sécurisés de transmission d'information, et être mis en place selon un calendrier ambitieux et réaliste;

Invitons les autorités budgétaires de l'UE à affecter des ressources budgétaires et humaines suffisantes à cette priorité;

Accueillons favorablement l'initiative d'Eurojust visant à créer un groupe de travail au sein du groupe « Contre-terrorisme » afin d'étudier et de préparer les modalités de mise en œuvre d'un tel registre, qui devrait être construit sur le système de gestion des dossiers, d'améliorer la capacité de l'agence à analyser ces informations et de transmettre aux autorités judiciaires de tous les États membres un retour sur les résultats de cette analyse;

Saluons la proposition de règlement de la Commission visant à prévenir la diffusion de contenus terroristes en ligne ;

Nous engageons à contribuer activement aux négociations et invitons le Conseil et le Parlement européen à examiner le projet de règlement avec la plus haute priorité, compte tenu de toutes les questions soulevées;

Nous engageons à améliorer l'assistance et le soutien aux victimes du terrorisme, en particulier dans les affaires transnationales, et à faciliter la coordination de nos structures et de nos services de soutien mis en place au niveau national;

Soutenons pleinement les initiatives de la Commission, en particulier la création d'un centre d'expertise européen visant à partager les connaissances et les outils relatifs à l'aide aux victimes, et le recours au réseau ENVR.